



CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de la Loire
Vacances pour tous
6 rue Buisson CS 50514
42007 Saint-Etienne Cedex 1
Tél. 04 77 49 54 85 - Fax 04 77 49 54 80
vacances@laligue42.org

En savoir plus : www.vpt-ligue42.org

Les indispensables :

Sac de couchage

K-way, Petit sac à dos,

Lampe de poche gourde

Bonnes chaussures de marche

Séjour P'tits Aventuriers **6-11 ANS**

Un séjour en pleine nature !

Centre de vacances La Traverse Ref:04200201

En plein cœur du parc naturel régional du Pilat, nos petits aventuriers iront à la découverte des chiens de traîneau avec une journée Cani Rando, s'initieront à la pêche et apprendront à se repérer lors d'une course d'orientation au milieu des sapins; mais aussi construction de cabane, découverte des petites bêtes de la mare et veillée astronomie... 1 nuit sous tente dans l'enceinte du centre (en fonction des conditions météo).

Autres activités : grands jeux, chasse aux trésors, activités natures.

Le Centre : Implanté au cœur du petit village du Bessat, à 1170 mètres d'altitude, le centre « La Traverse » est le lieu idéal pour effectuer une première colo.
Chambres de 4 lits avec sanitaires à chaque étage.



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé à 1173 mètres d'altitude, le village du Bessat est le plus haut village du massif du Pilat et la plus haute commune du département de la Loire. Niché sur la zone boisée du Haut-Pilat, à 15 km de St-Etienne et à 60 km de Lyon, le centre La Traverse est idéalement placé pour la pratique des activités de pleine nature.

► Cadre de vie (type d'hébergement / effectifs)

Bâtiment principal en pierre de 2 étages prolongé par une structure de plain-pied, où sont situées les salles de restauration, la cuisine et les salles d'activités. A chaque étage : 10 chambres de 4 lits avec lavabo.

Sanitaires complets à chaque étage.

1 bivouac dans l'enceinte du parc pourra être proposé pendant le séjour (en fonction du temps)

Effectif : 16 participants maximum

L'EQUIPE ET SON PROJET PEDAGOGIQUE

Ce séjour est encadré par un directeur adjoint et un animateur BAFA diplômé. L'équipe d'animation est bien évidemment en lien quotidien avec le(a) directeur(trice) du séjour, qui se rend sur place très régulièrement.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances possibles à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie préétablies. Le séjour «les p'tits trappeurs du Pilat» s'inscrit parfaitement dans la philosophie éducative de La Ligue de l'Enseignement.

La pratique d'activités de pleine nature, le vécu de bivouac, sont pour nous des objectifs à part entière mais également autant de moyens d'atteindre les objectifs liés aux piliers éducatifs de notre structure.

Notre séjour est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Fiche sanitaire et dossier médical

La fiche sanitaire dûment remplie et signée sera remise en main propre au responsable du convoi au départ ou, en cas de rendez-vous sur place, au responsable d'accueil.

En cas de traitement médical en cours, joindre la copie de l'ordonnance et les médicaments en quantité suffisante. C'est l'assistant(e) sanitaire du centre de vacances qui assure la délivrance des médicaments auprès des jeunes, dans le respect de la réglementation en vigueur, à savoir : attention, les médicaments doivent impérativement être accompagnés d'une copie de l'ordonnance à jour.

A défaut de la copie de l'ordonnance, nous ne pourrons administrer aucun médicament.

L'ALIMENTATION

Dans tous nos séjours, nous tâcherons de mettre en place une alimentation de qualité, équilibrée. Simon, jeune cuisinier de métier, transforme des matières premières en plats savoureux pour proposer aux enfants du « fait maison ». Ces aliments sont issus pour une bonne partie de l'agriculture biologique (épicerie, lait, œufs et pain...) et de l'agriculture locale (bœuf, yaourts, fromages, jus de pomme...).

S'agissant de séjours collectifs organisés par une association laïque, il nous est impossible de tenir compte d'exigences personnelles particulières à caractère non médical (viande hallal ou casher, régime végétarien ou végétalien...).

Allergies alimentaires : il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions organiser la restauration en fonction.

COMPORTEMENT GENERAL

Tout a été mis en œuvre pour que votre enfant passe des vacances inoubliables et riches en découvertes. Cependant, si son comportement était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à sa charge.

DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Par courrier : Centre la Traverse – 2 Rue Traversière – 42660 LE BESSAT

Par téléphone : Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont interdits. Pour avoir des nouvelles de votre enfant nous vous conseillons le [blog ondonnedesnouvelles.com](http://blog.ondonnedesnouvelles.com)

Colos LE BESSAT AUTOMNE 2020

Mot de passe : 5cdj86

Chaque jour les enfants peuvent lire et répondre aux mails qu'ils reçoivent de leurs parents.

Les enfants pourront joindre leurs parents par téléphone 3 fois par semaine. Les téléphones portables seront récupérés à l'arrivée et placés dans des enveloppes personnalisées au nom de l'enfant. L'utilisation du téléphone du centre ne doit se faire qu'en cas d'urgence au 04 77 20 40 05.

L'ARGENT DE POCHE

Pour quelques souvenirs et cartes postales...

Une somme maximale de 10€ nous semble raisonnable pour un séjour d'une semaine.

L'argent de poche doit impérativement être remis au responsable (au moment du convoyage ou à l'arrivée au centre) dans une enveloppe fermée, sur laquelle sera porté le montant ainsi que les «nom et prénom» de l'enfant. Le solde sera restitué à l'enfant en fin de séjour. Aucun crédit ne lui sera consenti.

OBJET DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association.

Le Centre La Traverse décline toute responsabilité quant à la « disparition » d'un objet de valeur pendant le séjour.

PRATIQUES ADDICTIVES : tabac, alcool, drogues

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau de séjour / trousseau spécifique

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour. Les enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants et adaptés aux conditions climatiques de la moyenne montagne.

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise avec le carnet de voyage.

L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

Pour les moins de 12 ans, le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires.

Le lavage du linge est prévu uniquement sur les séjours de deux semaines et plus.

ASSURANCE

Tous les participants à nos séjours sont couverts par l'assurance du centre de vacances. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de la mutuelle.

Toute disparition ou détérioration d'objets devra être impérativement signalée par votre enfant au Directeur dès qu'il s'en apercevra et, en tout état de cause avant la fin du séjour.

Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux et les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En conséquence, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de disparition ou même de détérioration.

MEMO

A envoyer obligatoirement « 15 jours avant le début du séjour » : toutes les informations qui seraient importantes de nous faire connaître (ex : régime alimentaire spécial, allergies...)

Attention, en l'absence de la réception de ces documents, le centre ne pourra pas accueillir votre jeune.

Documents à remettre le jour du départ :

- ☐ Fiche sanitaire complétée et signée (avec n° de portable des parents pour contact en cas de besoin)
- ☐ Imprimé droit à l'image complété et signé
- ☐ Argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant (avec montant)
- ☐ Copie ordonnance et médicament si traitement

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !



Centre d'accueil
La TRAVERSE
LE BESSAT (Loire)



Nom, prénom
de l'enfant

Sexe

Age

Colo

Séjour du

au

FICHE INDIVIDUELLE DE TROUSSEAU

Nb	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
6 à 8	tee-shirt			
6 à 8	Slips/ culottes			
6 à 8	Paires de chaussettes			
1	Pyjamas			
2	Pantalons/ Jeans			
2	Survêtement x2			
1	Blouson/ veste/ Anorak			
2	Pull chaud			
2	Sweet shirt			
1	K-WAY ou vêtement de pluie (indispensable)			
	CHAUSSURES			
1	Paire de baskets			
1	Chaussures de marche			
1	Pantoufles / chaussons			
	DIVERS			
1	Duvet ou Sac de couchage			
1	Lunettes de soleil			
1	Gants (pour les séjours hiver)			
1	Bonnet (pour les séjours hiver)			
1	Serviette de table			
1	Casquette			
1	Mouchoirs			
1	1 sac pour le linge sale			
1	1 petit sac à dos pour les balades			
1	1 gourde ou petite bouteille			
1	1 veilleuse si l'enfant en a besoin			
1	Appareil de photo (facultatif)			
	POUR LA TOILETTE			
2	Serviette de toilette			
1	Trousse de toilette			
1	Bonnet de douche (cheveux longs)			
	SUPPL. SEJOUR CANI- TRAPPEUR et SEJOUR P'TIT AVENTURIER			
1	Paire de chaussures de marche			
1	Veste ou Sweat chaud			
1	Lampe de poche			
	SUPPL. SEJOUR P'TITS CHEFS DU PILAT			
1	Paire de chaussure spécifique pour la cuisine			

Cette liste est indicative et laissée à l'appréciation des parents...

- Il est conseillé de marquer les vêtements au nom et prénom de l'enfant.
- Eviter toutes choses ou objets de valeur, et les vêtements qui craignent les activités de plein air.